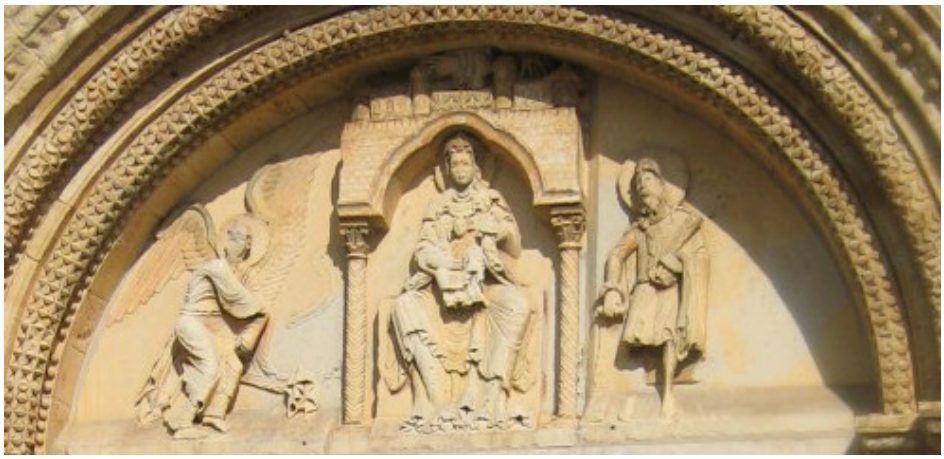
TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay



GRANDS FIEFS VOISINS

COMTÉ DE JOIGNY


JOIGNY. — Le Vieux Château de Joigny, bâti en 978, par Rainard-le-Vieux (vue prise du côté de l'orient, c'est-à-dire de l'église Saint-André).

Cette restitution est due à Victor Petit, aussi habile artiste qu'éminent archéologue. L'enceinte en était relativement facile à déterminer ; il en subsiste l'ancien portail et une tour enclavée aujourd'hui dans la prison. Quant aux tourelles, dit Victor Petit « les belles et vastes ruines du château de Châteaurenard, bâti par le même comte de Sens, Rainard-le-Vieux, nous ont guidé pour leur configuration. Nous les avons recouvertes de toitures plates « à la romaine », suivant l'usage du temps. ». Le château fut établi par son fondateur sur la petite colline où s'élève le château actuel, colline élevée de 32 mètres environ au-dessus de l'Yonne, et le donjon était sur la pente de l'escarpement. Le petit plan, à l'angle de la carte, indique la position respective du portail, encore debout, de la chapelle devenue l'Eglise Saint-Jean, du donjon et des six tourelles encastrées dans la courtine de l'enceinte.

Le comté de Joigny émerge autour de l'an mil à la suite d'un partage successoral de la maison des Fromond de Sens en faveur d'Adélaïde et de son époux Geoffroy de Château-Landon, devenu Geoffroy Ier de Joigny.

Dès 1100, le comte de Joigny figure au premier rang des féodaux entourant le comte de Troyes. Il devient ensuite le premier pair du comté de Champagne, ayant préséance sur les comtes de Brienne et de Bar-sur-Seine.

Les armes historiques des comtes de Joigny se blasonnent « *d'azur à l'aigle d'or au vol abaissé, becquée et membrée d'or* ».



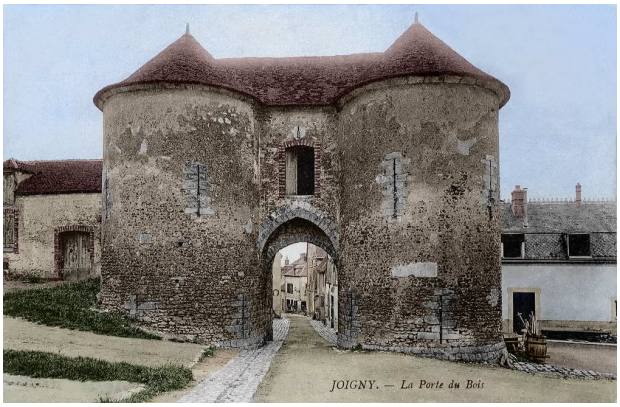
Au fil des siècles, le titre passe par alliance entre plusieurs grandes familles de la noblesse française.

Les premiers comtes de la maison de Joigny, tels que Renaud II ou Guillaume Ier et Guillaume II, s'illustrent notamment lors des croisades en Terre sainte. La lignée directe s'éteint au XIVe siècle avec Jeanne de Joigny, épouse de Charles de Valois, comte d'Alençon.

Aux XIVe – XVe siècles, le comté passe par héritage aux comtes de Noyers, puis à la famille de La Trémoille ; aux Chalon-Arlay et aux Sainte-Maure.

A la fin du XVIème siècle il est acquis par le Cardinal de Gondi, évêque de Paris, qui fait édifier un château Renaissance surplombant la ville.

Le titre se transmet ensuite par alliances aux ducs de Villeroy jusqu'à la Révolution française.





Porte du Bois et porte Saint-Jean

1/ Renaud *Vetulus* de SENS (+996)

Cte de Sens et **de Joigny**

Renard Ier de Sens (937 - 996 ou 999) dit Renard le Vieux est le second comte de Sens de 948 à 996 ou 999. Fils de Fromond Ier, le fondateur de la dynastie fromonide, il succède à son père à la mort de ce dernier et administre en le renforçant le comté de Sens pendant la deuxième moitié du Xe siècle. Il construit un château dans un village du Gâtinais qui porte toujours son nom à Château-Renard (Loiret).

2/ Fromond II de SENS (+1012)

Cte Sens et de Joigny

Fromond II est le fils et successeur de Renard Ier et poursuit l'œuvre de son père notamment la construction de la Grosse Tour à Sens. Comme ses prédécesseurs, il renforce sa domination sur le comté en luttant contre le pouvoir des archevêques de Sens. Il est en rivalité permanente avec Léothéric, comme son père l'avait été avec Sewin et son grand-père avec Gerlanus. Fromond échoue à faire nommer son fils Bruno comme archevêque de Sens en 999 à la mort de Sewin. Bruno sera nommé archidiacre mais Fromond ne pardonnera jamais à l'archevêque Léothéric nommé par appui du Roi de France Robert II le Pieux. Il interdit même - sans succès - à l'archevêque l'entrée de la ville après sa nomination aux alentours de l'An Mil. Celui-ci, appuyé par le Pape Sylvestre II, excommunia Fromond et retourna à Rome obtenir un nouveau bref de nomination pour s'imposer en 1001. Son fils Renard II héritera de cette inimitié avec Léothéric, appuyé par le Roi, qui sera fatale aux Fromonides et à l'autonomie du comté de Sens, rattaché au domaine royal à peine 3 ans après la mort de Fromond II.

3/ Alix de JOIGNY (v. 1000 – 1060)

Ctesse héritière de Joigny, fondatrice de la lignée

Selon la tradition, non attestée par les sources, son père aurait créé un fief dans le sud du Sénonais qu'il érigea en « comté de Joigny » et donna à sa fille Alix pour son mariage avec Geoffroi de Château-Landon, probablement issu de la famille des comtes de Gâtinais.

X **Geoffroy (de CHATEAU-LANDON ou de GÂTINAIS)**

(X2 Engelbert, Cte de Brienne, d'où post.)

D'où :

- **Geoffroy II de JOIGNY**, cte de Joigny, sa (+1055)
- ***Renard, qui suit***
- **Gilduin de JOIGNY**, 57ème archevêque de Sens, Primat des Gaules et de Germanie (1032-1049)

4/ Renard II de JOIGNY

Cte de Joigny à la suite de son frère en 1055



« De gueules à l'aigle d'argent, becquée et membrée d'or. »

X **Adélais de BAR** (sur Aube) (ou « *de Champagne* ») *(fille de Nocher, cte….)*

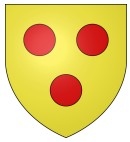


(X1 Renard de Semur ; X3 Roger de Vignory ; X4 Raoul de Crépy, cte de Valois)

5/ Geoffroy II de JOIGNY (+1083)

Cte de Joigny

X **Hodierne de COURTENAY** *(fille de Josselin et Hildegarde de Gâtinais)*



6/ Renard II de JOIGNY

Cte de Joigny, croisé

X **Wendelmodis de BEAUJEU** *(fille d'Humbert)*



7/ Renard III de JOIGNY

Cte de Joigny, sgr de Châteaurenard

X N. de CHATEAURENARD

8/ Renard IV de JOIGNY (1120-1177)

Cte de Joigny

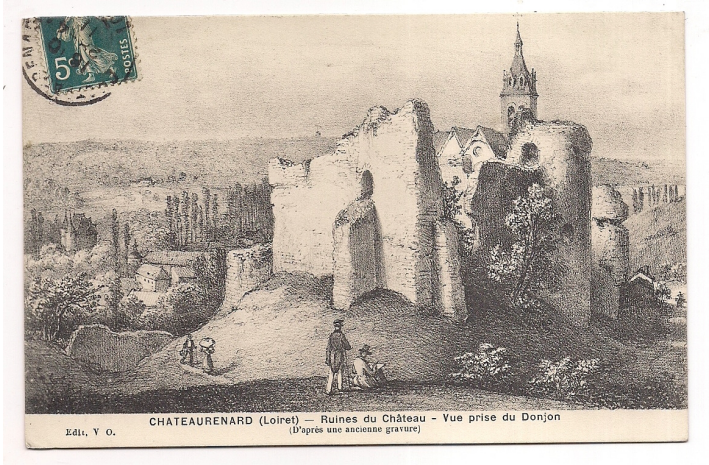
X **Adélaide de NEVERS** *(fille de Guillaume et Isa de Carinthie)*



Tombeau à St-Jean-de-Joigny (venant de l'abbaye de Dilo)

D'où :

- ***Guillaume, qui suit***
- **Gaucher de JOIGNY**, sgr de Chateaurenard



X2 **Amicie de MONTFORT** *(fille de Simon, chef de la croisade contre les Albigeois, cte de Toulouse, et de Alix de Montmorency) d'où :*

- ***Perrenelle, dame de Châteaurenard*** *X1 Pierre* ***de Courtenay****, sgr de Conches, X2 Henri* ***de Sully***

9/ Guillaume de JOIGNY (+1221)

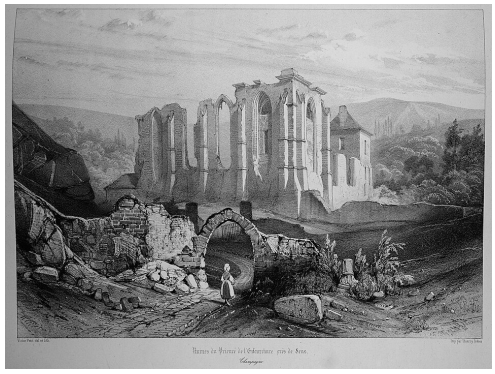
Cte de Joigny, croisé (IIIème crois.)

En 1190, il participe à la troisième Croisade en compagnie du roi de France Philippe Auguste et du comte de Champagne Henri II].

Entre 1186 et 1200, il a des différends avec son beau-frère Pierre II de Courtenay à propos de sa terre de la Ferté-Loupière que son père Renard IV, avait acquis sur Etienne de Sancerre, et disait la tenir directement du comte de Champagne ; alors que Pierre de Courtenay soutenait qu'il la tenait de lui ; différends qui nécessiteront un arbitrage extérieur ; mais la comtesse-régente de Champagne Marie soutient alors Guillaume contre Pierre, qui doit céder.

En 1204, il sert avec son frère Gaucher sous le roi de France Philippe-Auguste lors du siège de Rouen et est un des seigneurs qui garantissent la capitulation du roi d'Angleterre Jean sans Terre le 1er juin 1204.

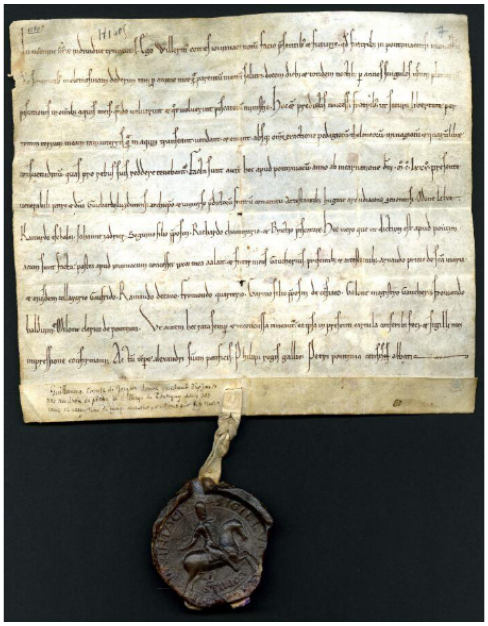
En 1209, il donne des terres à des moines de l'ordre de Grandmont afin qu'ils fondent le ***prieuré de l'Enfourchure à Dixmont****.*



En 1212, il concourt avec les plus grands seigneurs champenois à l'ordonnance de Champagne de 1212 sur le règlement de succession des fiefs et sur les duels.
À sa mort, il fut inhumé dans l'église Saint-Jean de Joigny (tombeau traditionnel de sa famille), dans un tombeau qui existe toujours. Mais dans une charte de 1179, lorsqu'il reçut la couronne comtale, Guillaume de Joigny déclare qu'il désigne l'église de l'abbaye Notre-Dame de Dilo comme lieu de sépulture (et où sa mère était déjà enterrée dans un magnifique tombeau gothique). Les moines de Dilo ont vivement protesté, et en 1224, le corps de Guillaume de Joigny est déplacé à ***l'abbaye de prémontrés de Dilo*** *sous un magnifique mausolée aujourd'hui disparu.*



1180 - Attestation du comte Guillaume de Joigny qu'il a concédé aux moines de Pontigny le droit de pêche dans toutes ses eaux durant dix jours et dix nuits, qu'il les a exemptés de tous péages en ses domaines, et que son épouse et son frère Gaucher ont approuvé celle libéralité.



X1 1178, **Alice de COURTENAY** *(fille de Pierre de France et Elizabeth de Courtenay, sœur de Pierre II, Empereur de Constantinople)*

D'où : **Pierre Ier de JOIGNY**, **cte de Joigny**, sa (+1222)

X2 v. 1200, **Béatrix de SANCERRE** *(fille de Guillaume et Marie de Charenton)*



d'où :

- ***Guillaume, qui suit***
- *Blanche X1 André de Chauvigny ; X2 Guillaume de Vierzon*

10/ Guillaume II de JOIGNY (+1248)

Cte de Joigny

En 1209, à environ 15 ans et alors qu'il vient probablement d'être émancipé par son père, il prend part à la Croisade des albigeois, en compagnie de son oncle Gaucher de Joigny, Pierre II de Courtenay, Hervé IV de Donzy et des évêques de Sens et de Chartres. Après la trahison des croisés envers Raimond-Roger Trencavel lors du siège de Carcassonne, il aurait quitté l'armée croisée.

Vers 1222, à la mort de son demi-frère Pierre, il devient comte de Joigny. Il accorde aux habitants de Joigny une remise de la moitié de la mainmorte. Il offrit la remise entière en 1238 et consentira dans la charte à être excommunié en cas d'infraction.

En 1238, alors que le roi Saint Louis vient à Sens pour y recevoir la couronne d'épines que lui avait envoyé l'empereur de Constantinople Baudouin II, il en détache une épine qu'il donne à Guillaume de Joigny. Cette relique, appelée sainte épine par les habitants de Joigny, étaient précieusement gardée dans l'église Notre-Dame. Elle fut détruite en 1793.

En 1239, il prend la croix et effectue le voyage en terre sainte avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne. Début 1240, il arrive à Saint-Jean-d'Acre. Ce voyage ne fut pas heureux et il est de retour chez lui en 1241.

X 1230, **Elisabeth de NOYERS** *(fille de Miles et Agnès de Brienne) (X2 Hugues de Saint-Verain)*



D'où :

- ***Guillaume, qui suit***
- *Jeanne X Guillaume d'Antigny-Ste-Croix*
- *Béatrix X Jean de Nesle-Falvy*

11/ Guillaume III de JOIGNY (+1268, inh. aux Echarlis)

Cte de Joigny

En 1248, il participe à la Septième croisade avec Saint Louis.

Lors du voyage de retour, sur l'île de Chypre, le chroniqueur Jean de Joinville raconte que Guillaume avait recueilli et nourri chez lui une femme et son enfant, seuls survivants d'un naufrage.

Cette croisade fut un échec, et peut-être fut-il fait prisonnier avec Saint Louis par les musulmans lors de la bataille de Fariskur. Le 5 mai 1250, le roi obtint la paix et sa libération, ainsi que celle des prisonniers croisés, au prix de grands sacrifices, ce qui provoque la fin de la croisade. Guillaume est de retour sur ses terres vers 1250 ou 1251, probablement malade.

Vers 1254, le chroniqueur Jean de Joinville raconte qu'un bourgeois du roi est accusé d'avoir commis un méfait sur les terres de Joigny, bien qu'il le niât. Guillaume III le fait arrêter et mettre en prison où il mourut, alors qu'un sergent venait le chercher pour lui accorder la justice du roi. Guillaume fut alors convoqué en audience devant le roi, ou il confessa l'affaire, et fut emprisonné dans le châtelet de Paris. Guillaume III s'est probablement amendé plus tard et a été libéré.

Il aurait également essayé de revenir sur les chartes d'émancipation que son père avait octroyées aux habitants de Joigny. Il aurait eu peu de scrupules et n'aurait pas hésité à s'approprier les biens des gens d'église. À sa mort, d'après une légende rapportée par Saint Julien de Balleure, doyen du chapitre de Chalon-sur-Saône, le Diable aurait emporté son âme.

À sa mort (un 28 septembre d'après le nécrologe du prieuré de Joigny), il est inhumé à l'abbaye des Écharlis.

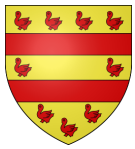
X1 v. 1248, **Agnès de CHATEAUVILLAIN** *(fille de Simon de Broyes et Alix de Milly)*



*D'où : **Jean, qui suit***

X2 1257, **Isabelle de MELLO**, dame de **St-Maurice-Thizouaille** *(fille de Guillaume…)*





D'où :

- **Guillaume de JOIGNY**, sgr de St-Maurice-Thizouaille, Coulanges -la-V. et Val de Mercy X Alix de MONTAGU (Bourg. Cap) *(fille de Guillaume et Marie des Barres), sp*

12/ Jean Ier de JOIGNY (+1283, Italie)

Cte de Joigny

En 1264, Charles Ier d'Anjou, frère du roi de France Saint Louis, avait conquis la Sicile sous les auspices du pape troyen Urbain IV. Mais une conspiration éclate contre lui le 30 mars 1282, et les Français, que Charles avait amenés en grand nombre furent massacrés dans le complot des vêpres siciliennes. À la suite de cet épouvantable carnage, une multitude de chevaliers français accourut en Italie, comme une croisade en Terre-Sainte, pour porter secours à Charles d'Anjou et venger ces assassinats, et Jean Ier de Joigny fit partie de cette armée.

D'après Geoffroy de Courlon, aux environs de la ville d'Urbino, l'armée française tomba dans un piège posé par les Italiens, qui avaient creusé dans la plaine de profonds fossés qu'ils avaient recouvert de branchage et de terre. Le comte Jean et d'autres seigneurs tombèrent et furent massacrés par les paysans.

X **Marie de MERCOEUR** *(fille de Béraud et Marie de Bourbon)*



D'où :

- ***Jean, qui suit***
- **Robert de JOIGNY**, évêque de Chartres
- *Isabelle X Haquin de Norvège*

13/ Jean II Blondel de JOIGNY (1280-1324)

Cte de Joigny

En 1300, il affranchit les habitants de Joigny, et fait confirmer la charte par le roi de France Philippe le Bel et sa femme Jeanne de Navarre.

En avril 1302 à Paris, il fait partie de l'assemblée des trois états, où fut signée une lettre au collège des cardinaux pour leur présenter les désordres où la rupture entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe le Bel allaient plonger le royaume de France, afin de les engager à fléchir le pape dont les prétentions et les menaces indignait le monarque.

En avril 1314, il traite le mariage de sa fille Jeanne avec Charles de Valois, fils de Charles, comte de Valois, et donc frère du roi de France Philippe VI de Valois.
Le 24 novembre 1314, il signe la ligue et association des nobles de Champagne et d'autres provinces, menée par Jean II de Châlon, comte d'Auxerre et de Tonnerre, pour la conservation de leurs droits, franchises et immunités, auxquels Philippe le Bel faisait atteinte avec des impositions élevées et par de fréquents altérations des monnaies qui rendaient difficile le commerce, mais la mort du roi cinq jours plus tard mis fin à cette ligue.

En 1316, après la mort du roi de France Louis X le Hutin, il rejoint le duc de Bourgogne Eudes IV et le comte de Nevers Louis Ier, qui contestent à Philippe V le Long le droit de succéder au trône de France et soutiennent les prétentions de Jeanne II de Navarre. Jean II et le duc ont fini par se soumettre à Philippe V, mais pas le comte de Nevers.

En 1319, il échange avec le roi de France Philippe VI de Valois la mouvance de Château-Renard contre celle de Malai-le-Roi, près de Sens.

À sa mort (1324), il est inhumé au prieuré de Joigny.

X 1297, **Agnès de BRIENNE** *(fille de Hugues et Isabelle de La Roche-sur-l'Ognon)*



*D'où : **Jeanne, qui suit***

14/ Jeanne de JOIGNY (+1336)

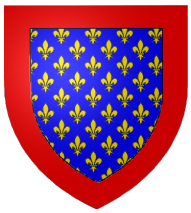
Ctesse de Joigny, dame de Mercoeur

Elle ne pourra pas avoir d'enfants, aussi se livre-t-elle entièrement aux bonnes œuvres. En 1330, elle fonde l'hôpital de Tous les Saints à Joigny. Elle meurt peu après la fin de sa construction et s'y fait inhumer devant le grand autel de l'église.

En 1336, à la mort de la comtesse, le comté revient au cousin de Jeanne, Simon de Sainte-Croix (fils de Jeanne de Joigny (fille de Guillaume III de Joigny) et de Guillaume d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix). Mais celui-ci ne prend possession du comté que pour confirmer aux habitants de Joigny les privilèges accordés par ses prédécesseurs avant de céder tous ces droits, moyennant dédommagement, à Charles de Valois, veuf de la comtesse Jeanne. En 1337, ce dernier échange le comté de Joigny contre d'autres seigneuries voisines de ses possessions de Champagne avec Jean de Noyers, fils puîné du maréchal Miles de Noyers.

X 1314, **Charles II de VALOIS-FRANCE (1297-1346, Crécy)**, cte d'Alençon, de Chartres, du Perche…etc *(fils de Charles et Marguerite d'Anjou), sp*





Charles II d'Alençon, surnommé « le Magnanime », était le frère cadet du roi Philippe VI de Valois. Fils de Charles de Valois et de Marguerite d'Anjou, il fait ses premières armes en Guyenne dès 1324. À la mort de son père en 1325, il hérite des comtés d'Alençon et du Perche, puis reçoit celui de Chartres en 1328 lors de l'avènement de son frère sur le trône de France. Il fonde ainsi la branche cadette des Valois-Alençon, s'affirmant comme l'un des plus puissants seigneurs du royaume.

Marié en premières noces à Jeanne de Joigny en 1314, il épouse après son veuvage Marie de la Cerda (dite Marie d'Espagne) en 1336, avec qui il a plusieurs enfants.

Chef de guerre réputé pour sa bravoure mais aussi pour sa grande impulsivité, il participe activement aux conflits du début de la guerre de Cent Ans, notamment en Bretagne. Le 26 août 1346, il commande l'avant-garde de l'armée française lors de la célèbre bataille de Crécy face aux Anglais d'Édouard III. Sa témérité l'y pousse à lancer une charge désordonnée et prématurée, contribuant lourdement au désastre militaire français. Il est tué au cœur des combats lors de cette journée funeste. Sa dépouille est ensuite rapatriée à Paris pour être inhumée au couvent des Jacobins

Echange du comté de Joigny avec Jean de Noyers

1/ Jean de NOYERS (1323-1361)

Cte de Joigny *(fils de Miles, Mal de France, et Jeanne de Montfaucon)*



Miles de Noyers (v. 1271–1350), père de Jean, est un chef militaire et un conseiller royal majeur du XIVe siècle. Il fait ses armes sous Philippe le Bel et reçoit la dignité de maréchal de France en 1303 après la bataille de Courtrai. Héros de Mons-en-Pévèle en 1304, il s'illustre en sauvant l'oriflamme royale lors des guerres de Flandre. Au-delà des champs de bataille, il devient un diplomate et administrateur clé au service de cinq rois successifs. Nommé grand bouteiller de France en 1341, il organise notamment l'hommage d'Édouard III d'Angleterre à Philippe VI. Combattant jusqu'à un âge avancé, il participe aux batailles de Cassel et de Crécy avant de s'éteindre dans son fief en 1350.

X **Jeanne de JOINVILLE**, dame de Rimaucourt *(fille d'Anceau et Laure de Sarrebruck)*



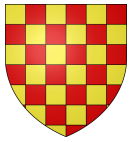
D'où :

- ***Miles, qui suit***
- *Jean, sgr de Rimaucourt, d'où post.*
- *Jeanne X Guy de Choiseul*

2/ Miles de NOYERS (+1376)

Cte de Joigny

X **Marguerite de VENTADOUR** *(fille de Bernard, cte de Ventadour et de Montpensier, et Marguerite de Beaumont-Brienne)*



D'où :

- *Jean, cte de Joigny, sa*
- *Louis, cte de Joigny, sa*
- ***Marguerite, qui suit***

3/ Marguerite de NOYERS (1350-1423)

Ctesse de Joigny

X1 Jacques de VIENNE, sgr de Longwy

D'où : Jean de Vienne, sgr de Longwy, sp

X2 **Guy de LA TREMOUILLE (+1438)**, sgr de Bourbon-Lancy et d'Antigny *(fils de Guillaume et Marie de Mello)*



D'où :

- ***Jeanne, qui suit***
- *Claude, dame d'Antigny et Bourbon-Lancy X Charles de Vergy*

4/ Jeanne de LA TREMOUILLE (+1454, inh. Vézelay)

Ctesse de Joigny

X 1424, **Jean de CHALON-ARLAY (+ 1462)**, sgr de Viteaux…etc *(fils cadet de Jean et de Marie des Baux, pcesse d'Orange)*



Jean de Chalon son père est uni par contrat du 11 avril 1386 à Marie des Baux, héritière de la Principauté d'Orange, ainsi que Courthézon, Gigondas, Condorcet et d'autres terres. Elle est la fille de Raymond V († 1393), seigneur des Baux et prince d'Orange, et de Jeanne de Genève († 1389), fille du comte de Genève, Amédée III. Le mariage a lieu en 1388.

Au cours des années 1380, il s'oppose à la politique du duc de Bourgogne, Philippe II, de réunir le comté de Bourgogne à son duché. Dans ce contexte, il commandite le meurtre de Guillemin Faguier, officier du duc de Bourgogne, le 23 avril 1391, à la Chapelle-d'Huin. À la suite de la mort de son sergent, le duc de Bourgogne qualifie l'acte de « crime de lèse-majesté et demande au seigneur de Chalon de comparaitre à Dole. Deux ans plus tard, le duc publie une lettre de rémission.

Vers la fin de l'année 1388, il hérite de son oncle Hugues II de Chalon-Arlay, chef de nom et d'armes de la famille, de l'ensemble des terres de la branche aînée. Vers 1400, il obtient de son lointain cousin Louis II de Chalon-Tonnerre l'autre partie de Lons (le bourg de Lons), avec Montaigu : la baronnie de Lons est enfin réunie au profit des Chalon-Arlay.

Il rédige son testament le 21 octobre 1417 et meurt l'année suivante, sans doute de la peste. Son corps est inhumé dans le prieuré Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, à Paris. Son fils aîné Louis II, dit le Bon, lui succède au titre de seigneur d'Arlay et prince d'Orange, à partir de 1415, mais les successions, tant de leur père que de leur mère, sont contestées par Jean, son frère, et Alix et Marie, ses sœurs, qui se sentent lésés.

D'où :

- ***Charles, qui suit***
- *Antoine, évêque d'Autun*
- *Louis, sgr de l'Isle-sous-Montréal*
- *Bernard, sgr de Grignon*
- *Léonard, sgr de Lormes*
- *Marguerite X Jean de Bauffremont*
- *Isabelle X Liébaut de Choiseul de Traves*
- *Jeann Alice X Guillaume d'Arberg*

5/ Charles de CHALON-ARLAY

Cte de Joigny, sgr de Viteaux et l'Isle-sous-Montréal

X 1470, **Jeanne de BAINCTHUN** (*fille de Jacques et Marie de Mailly)*

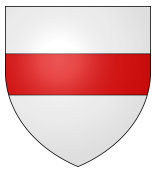


*D'où : **Charlotte, qui suit***

6/ Charlotte de CHALON-ARLAY (+1525)

Ctesse de Joigny, dame de Vitteaux et d'Antigny

X 1480, **Adrien de SAINTE-MAURE (1455-1507)**, cte de Nesle, sgr de Montgaugier *(fils de Charles et Catherine d'Estouteville)*



Adrien de Sainte-Maure est principalement connu comme comte de Nesle et comte de Joigny. Issu de la prestigieuse maison de Sainte-Maure, il est le fils de Charles de Sainte-Maure, comte de Nesle et seigneur de Montgauger, et de Catherine d'Estouteville. Héritier d'importants fiefs en Touraine et en Picardie, il consolide son rang et ses possessions sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII. Vers 1480, il contracte une alliance stratégique en épousant Charlotte de Chalon, comtesse de Joigny. De cette union naît notamment Jean III de Sainte-Maure, qui lui succède à la tête des comtés de Nesle et de Joigny. Sa lignée donnera par la suite naissance au marquisat de Nesle au XVIe siècle.

Le comté de Nesle est centré sur la ville de Nesle, en Picardie (actuel département de la Somme), en bordure du Vermandois et du Santerre. Dès le Moyen Âge, la châtellenie de Nesle constitue une place forte stratégique vassale du comté de Vermandois. La famille de Nesle figure parmi les lignages importants de Picardie et du Vermandois aux XIIe et XIIIe siècles. Le titre passe ensuite par alliances et successions à d'autres maisons, notamment celle de Sainte-Maure au XVe siècle. Les comtes de Nesle cumulent parfois d'autres titres prestigieux, comme ceux de comte de Joigny par mariage au XVe et au XVIe siècle. Le nom de Nesle reste aussi célèbre à Paris à cause de l'hôtel et de la tour de Nesle sur la Seine, liés à l'histoire médiévale et à l'affaire de 1314.

D'où 8 enfants dont : ***Jean, qui suit***

7/ Jean III de SAINTE-MAURE (+ 1526)

Cte de Nesle et **de Joigny**

X 1511 **Anne d'HUMIERES** *(fille de Jean et Jeanne de Hangest)*



D'où :

- ***Louis, qui suit***
- ***Jeanne, qui suivra en 8bis***

8/ Louis de SAINTE-MAURE (1515-1572) (Guy XVIII de Laval)

Mis de Nesle, **cte de Joigny**

Louis de Sainte-Maure, marquis de Nesle et comte de Joigny, puis comte de Laval, sous le nom de Guy XVIII de Laval, succéda, en 1547, aux comté de Laval, baronnie de Vitré, vicomté de Rennes, du chef de sa femme.

Il fut le comte de Joigny en faveur de qui, en janvier 1545, François Ier devait ériger le comté de Nesle en marquisat. Son mariage avec Renée de Rieux ne fut pas une union, mais un état de lutte perpétuelle. Le comte Guy XVIII n'était pas fait pour plaire à une femme d'esprit et de goût : outre qu'il avait le cou tordu et la figure ignoble, il était d'un caractère bizarre, et manquait de lumières et de conduite dans les affaires.Il épousa en secondes noces Madeleine, fille du chancelier Olivier de Leuville. Louis de Sainte-Maure fait emmener en Picardie ce qu'on lui avait laissé de meubles et les bibliothèques de la Famille de Laval, dans lesquelles se trouvaient, d'après Maucourt de Bourjolly, beaucoup de rares et anciens volumes.

Il meurt à Paris, le 9 septembre 1572. Par sa sœur Louise de Ste-Maure, il était le beau-frère de Gilles de Laval, dont la postérité assuma Nesle, Joigny, L'Isle.

X1 1545, **Renée de RIEUX (Guyonne de Laval)** ctesse de Laval, dame d'Avaugour, de Beffou, de Belle-Isle, de Montfort, de Gaël, de Lohéac, de Rieux, de Rochefort-en-Terre, de Largouët, de Tinténiac et de Bécherel, baronne de Vitré, vicomtesse de Rennes, comtesse de Montfort et de Quintin *(fille de Claude et Catherine de Laval), sp*





Le 25 mai 1547, par suite du décès de Guy XVII, la descendance masculine de Guy XIV de Laval se trouvait éteinte et avec elle prenait fin la branche des Montfort-Laval. Son héritage revenait de droit à l'une des nièces du défunt, Renée de Rieux, qui prit le nom de Guyonne de Laval. Elle recueillit le 26 avril 1548, la succession de Claude II de Rieux, son frère unique, mort cette année sans enfants. Elle réunit ainsi sur sa tête à la fois le patrimoine des Laval et celui des Rieux.

Elle avait épousé Louis de Sainte-Maure, marquis de Nesle et comte de Joigny. Ce ne fut pas une union, mais un état de lutte et de division perpétuel. Pendant que le mari, d'intelligence bornée et exploité par deux conseillers décriés, Charrault et Amy, s'intitulait, selon la tradition de la maison de Laval, du nom de Guy XVIII de Laval, sa femme obtenait du roi l'autorisation de régir ses biens, et se titrait de son côté Guyonne de Laval. Le peuple, à cause de son extravagance (Renée mène une vie tumultueuse), et de son huguenotisme, la nommait « Guyonne la Folle ». L'incompatibilité d'humeur entre les deux époux est telle qu'ils vivent habituellement séparés. À la fin, il se fit entre les deux époux une espèce de réconciliation pendant laquelle Guy trouva moyen d'arrêter sa femme, qu'il amena prisonnière au château de Joigny, où il la retint assez longtemps. S'étant

échappée, en 1557, avec le secours d'un de ses gardes, elle retourna dans ses terres, dont les habitants la reçurent avec joie. Guy la somma de revenir auprès de lui, et fit rendre un arrêt au parlement pour l'y contraindre. Sur le refus qu'elle fit d'obéir, il s'adressa au pape Paul IV, qui, d'après son exposé, donna contre elle une bulle d'excommunication que les officiaux de Paris et de Meaux furent chargés de fulminer. Cette sentence la porta à se jeter dans le parti des Protestants, et à embrasser la nouvelle religion.

X2 1570, **Madeleine OLIVIER de LEUVILLE** *(fille de François, Chancelier, et Antoinette de Cerisay), d'où* : ***Charles, qui suit***



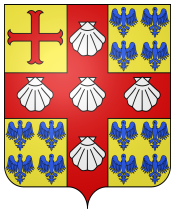
9/ Charles de SAINTE-MAURE (1570-1576)

Cte de Joigny

_____

8bis/ Louise de SAINTE-MAURE, ctesse de Joigny

X 1536, **Gilles de MONTMORENCY-LAVAL, sgr de Loué (Gilles de Laval)** *(fils de Gilles et Françoise de Maillé)*



D'où :

- ***René, sgr de Loué X Renée de Rohan***
- ***Jean, qui suit***
- ***Gabrielle, qui suivra***
- ***Anne, qui suivra***

9bis/ Jean de MONTMORENCY-LAVAL (1542-1578)

Mis de Nesle, **cte de Joigny**, sgr de Loué

Jean de Laval-Montmorency, marquis de Nesle, comte de Joigny et de Maillé (Luynes), vicomte de Brosse, baron de Bressuire, de La Roche-Chabot, la Motte-Saint-Heraye, etc., né le 25 avril 1542, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, capitaine d'une compagnie de cent gentilshommes de la maison du roi Henri III, le 17 avril 1578, mourut le 20 septembre de la même année.

X 1563, **Renée de ROHAN-GUEMENE**, dame de Plouha *(fille de Louis, bon de Lanvaux et Marguerite de Laval) (X1 François de Rohan ; X2 René de Sainte-Maure)*



10/ Guy III de MONTMORENCY-LAVAL (1565-1590, Ivry)

Mis de Nesle, **cte de Joigny**, sgr de Plouha



Guy III de Laval-Montmorency, marquis de Nesle, comte de Joigny et de Maillé, vicomte de Brosse et de Tours, baron de Bressuire et de la Motte-Saint-Heraye, sire de Rochecorbon, etc…, né le 28 juillet 1565, mourut, sans enfant, d'une blessure qu'il reçut à la bataille d'Ivry en 1590, combattant pour le roi Henri IV. Il avait épousé, Marguerite Hurault de Cheverny, fille de Philippe Hurault de Cheverny, comte de Cheverny et de Limours, chancelier de France. Elle se remaria en secondes noces, en 1593, à Anne d'Anglure, baron de Givry ; en troisièmes, à Arnaux le Dangereux, chevalier, seigneur de Beaupui, et mourut le 15 juin 1614. Après sa mort, Pierre II de Laval-Montmorency, seigneur de Lezay prit les armes pleines de Montmorency-Laval, et le marquisat de Nesle échut à René Aux-Epaules, comme héritier présomptif de Guy de Laval, son cousin-germain.

X 1583, **Marguerite HURAULT** *(fille Philippe, sgr de Cheverny, et Anne de Thou), sp*



9ter/ Anne de MONTMORENCY-LAVAL (1543 -…)

Dame de Saumoussay

X 1573, **Claude de CHAMPDIOU**, sgr de Bussy-le-Grand *(fils de Antoine et de jeanne de Gellan)*



10ter/ René de CHAMPDIOU (tué en duel)

Mis de Nesle, **cte de Joigny**

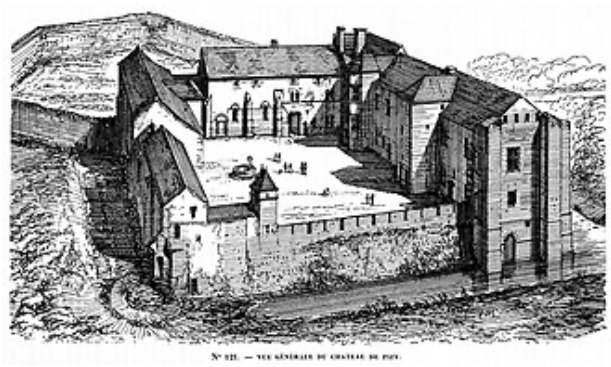
X 1598, **Louise du PRAT**, sp

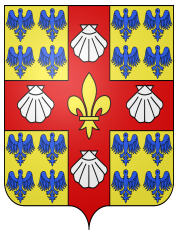
9quat/ Gabrielle de MONTMORENCY-LAVAL (1540-1593)

Mise de Nesle, **ctesse de Joigny**

Gabrielle de Laval-Montmorency (29 janvier 1540 – 1616), de la branche des Laval-Loué, est héritière d'un immense patrimoine seigneurial à la fin des guerres de Religion. Elle grandit aux côtés de ses frères Jean et René, ainsi que de ses sœurs Anne et Jeanne. À l'origine, les titres de la famille maternelle (marquisat de Nesle et comté de Joigny) reviennent à son frère Jean de Laval-Loué, puis à son neveu Guy de Laval. Mais lorsque Guy est tué à la bataille d'Ivry le 14 mars 1590 sans laisser de descendance, Gabrielle et sa sœur Anne héritent conjointement de ces terres. Le fils d'Anne (René de Chandieu) étant lui-même tué en duel, Gabrielle concentre finalement l'essentiel de cet héritage et porte les titres de marquise de Nesle et comtesse de Joigny. Elle épouse François Aux-Épaules, chevalier et seigneur de Pizy, de Presles, de Ferrières et de Sainte-Marie-du-Mont. Devenue veuve, Gabrielle administre son patrimoine avec son fils René. Le 15 décembre 1603, ils vendent ensemble le comté de Joigny à Pierre de Gondi, évêque de Paris, tout en conservant le marquisat de Nesle.

X **François AUX-EPAULES**, sgr de Pisy *(fils de Jacques et Christine de Ferrières)* d'où : ***René, qui suit***







Le château de Pisy (89)

10quat/ René AUX-EPAULES (1575-1650)

Mis de Nesle, **cte de Joigny**

X **Marguerite de MONTLUC**, dame de Bohain *(fille de Jean, et de Renée de Clermont-Amboise)*, d'où post.



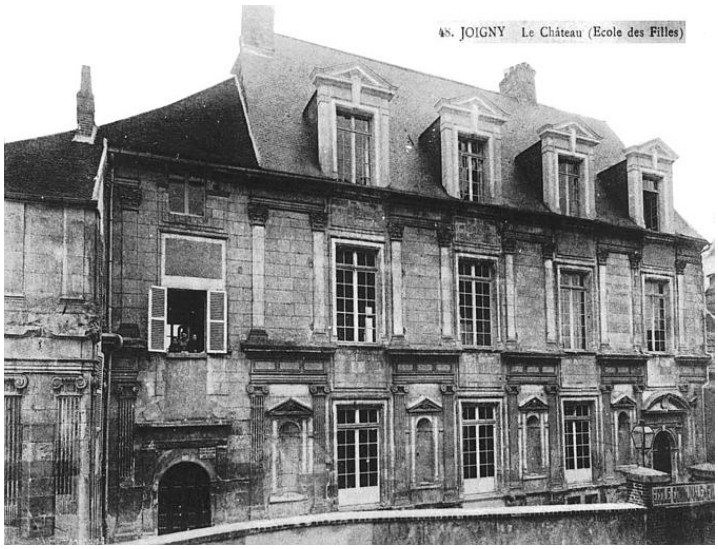
Gabrielle de Laval et son fils René Aux-Epaules, conservent le marquisat de Nesle, mais vendent le comté de Joigny à Pierre de Gondi en 1603

1/ Pierre de GONDI, « cardinal de Gondi » (1532-1616)

Cte de Joigny, Evêque de Langres, puis de Paris, Pair de France, Chef du Conseil du Roi, cardinal *(fils d'Antonio, et de Marie-Catherine de Pierrevive)*



Pierre de Gondi (1533–1616), évêque de Paris puis cardinal, fut un prélat et diplomate français d'origine florentine, souvent confondu avec son petit-neveu Jean-François Paul de Gondi (1613–1679), le célèbre cardinal de Retz de la Fronde. Né à Lyon en 1533, il appartient à une puissante famille italienne établie en France et soutenue par Catherine de Médicis. Son frère aîné, Albert de Gondi, devient maréchal et duc de Retz, ancrant la famille au cœur du pouvoir royal. Destiné à l'Église, Pierre de Gondi est nommé évêque de Langres en 1565–1566, puis évêque de Paris dès 1568. Il occupe le siège épiscopal parisien jusqu'en 1597, date à laquelle il résigne en faveur de son neveu Henri de Gondi. Il exerce également les charges de chancelier et de grand aumônier de la reine Élisabeth d'Autriche, épouse de Charles IX. Le 18 décembre 1587, le pape Sixte V le crée cardinal au titre de Saint-Sylvestre-des-Monts. Il mène plusieurs missions diplomatiques à Rome pour les rois Henri III et Henri IV. Il assiste au couronnement de Marie de Médicis à Saint-Denis le 13 mai 1610. Il meurt à Paris le 17 février 1616, laissant l'évêché de Paris solidement ancré dans sa lignée.



2bis/ Philippe Emmanuel de GONDI (1580-1662), son neveu

Comte de Joigny, marquis des Isles d'Or, baron de Montmirail et de Villepreux, seigneur de Dampierre, seigneur de Noisy-en-Cruye, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel (*fils d'Albert, maréchal-duc de Retz, et de Claude Catherine de Clermont)*





Philippe-Emmanuel, Vincent de Paul, et Françoise-Marguerite

Philippe-Emmanuel de Gondi, né en 1580 et mort le 29 juin 1662, comte de Joigny (acquis par son oncle l'évêque Pierre en 1603), marquis de Belle-Île, des îles d'Or, baron de Montmirel, seigneur de Dampierre et de Villepreux, Général des Galères de France, est un fils cadet d'Albert de Gondi (le « maréchal de Retz »), duc de Retz, et de Claude-Catherine de Clermont.

Il succéda à son père Albert de Gondi et à son frère aîné Charles (tué en 1596) en tant que Général des galères en 1598 (lettres du 15 avril). Il se démit de sa charge en faveur de son fils Pierre en 1626. Il se distingua dans une expédition contre les pirates barbaresques en 1613 et participa à un combat naval contre les Rochelais en 1622.

Il a été le protecteur de ***Saint Vincent de Paul*** *qui demeura chez lui de 1613 à 1617. Après la mort de sa femme Françoise-Marguerite de Silly, dame de Commercy (issue des Sarrebruck-Commercy, et des comtes de Braine), il entra dans la congrégation de l'Oratoire.*

X 1604, **Françoise Marguerite de SILLY** *(fille de Antoine et Marie de Lannoy)*



3/ Pierre de GONDI (1602-1676)

3e duc de Retz, seigneur de Montmirail et du Mesnil-en-Oger, **comte de Joigny**, 3e marquis de La Garnache, baron de Mortagne et de La Hardouinay, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit (1661), Général des Galères



X 1633, **Catherine de GONDI**, sa cousine *(fille d'Henri, 2ème duc de Retz et de Jeanne de Scépeaux)*

4/ Paule Marguerite de GONDI (1655-1716)

Ctesse de Joigny, duchesse de Retz, dame de Machecoul, marquise de La Garnache, baronne de Mortagne et, par son mariage, duchesse de Lesdiguières et comtesse de Sault. Elle est également la nièce du cardinal de Retz, qui cause à sa famille scandales et déshonneur vis-à-vis de la cour de Louis XIV.





X 1675, **François Emmanuel de CREQUY**, 4e duc de Lesdiguières, comte de Sault, 5e marquis de Ragny *(fils de François et Anne de la Magdelaine), sp*

Marguerite cède ses droits à son cousin Louis-Nicolas de Neufville de Villeroy

1/ Louis Nicolas de NEUFVILLE (1663-1734)

3e duc de Villeroy, duc de Retz, marquis d'Alincourt, **comte de Joigny**, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, Gouverneur et Lieutenant général du Lyonnais, Forez et Beaujolais ; Lieutenant général, Cap.des Gardes du Corps







X 1694, **Marguerite LE TELLIER** *(fille de François Michel, Mis de Louvois, Secrétaire d'Etat, et de Anne de Souvré, Mise de Courtanvaux)*



D'où :

- *Louis-François, qui suit*
- *François Camille, qui suivra en 2bis*

2/ Louis François Anne de NEUFVILLE (1695-1766)

Duc de Retz, pair de France, 5e marquis de La Garnache, 4e duc de Villeroy, **comte de Joigny**, seigneur de l'île d'Yeu, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, Pair de France, Gouverneur et Lieutenant général du Lyonnais, Forez et Beaujolais





X 1716, **Marie Renée de MONTMORENCY-LUXEMBOURG** *(fille de Charles, duc de Piney, et Marie Gilonne Gillier), sp*

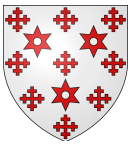


2bis/ François Camille de NEUFVILLE (1700-1732)

Duc d'Alincourt, **cte de Joigny**



X 1720, **Marie-Joséphine de BOUFFLERS** *(fille de Louis-François, Mal de France, et de Catherine Charlotte de Gramont)*



3/ Louis François de NEUFVILLE (1731-1794, guill.)

5e duc de Villeroy, duc de Retz et d'Alincourt, marquis de Neufville, marquis de La Garnache, marquis de Vizille, comte de Sault et **de Joigny**, seigneur de Pouancé, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, Gouverneur et Lieutenant général du Lyonnais, Forez et Beaujolais

X 1747, **Louise Constance d'AUMONT** *(fille de Louis-Marie, Lt-Gén. Gouv. de Picardie, et de Victoire Félicité de Durfort), sp*



